

Enquête sur la statistique du téléphone - annuelle

Statut : Discontinué
Fréquence : Annuelle
Numéro d'enquête : 2722

Aperçu de l'enquête

L'Enquête sur la statistique du téléphone - annuelle recueillait des données financières et opérationnelles pour la mesure et l'analyse statistique de l'industrie des télécommunications; initialement, elle couvrait seulement l'industrie par fils. Les données recueillies étaient utilisées par le gouvernement pour le développement, la planification et le suivi des politiques, et pour l'allocation des paiements de transfert; par le secteur privé (entreprise, courtiers en investissement, consultant et les associations d'industrie), pour la mesure du rendement, l'analyse et le développement des marchés, et par les groupes susmentionnés, les organisations de télécommunications internationales et le public en général, à mieux comprendre le rôle de ce secteur dans le tissu social et économique du Canada.

Sources de données et méthodologie :

Population d'enquête

L'univers de l'enquête est fondé en partie sur le registre des entreprises de Statistique Canada et mis à jour de façon périodique à l'aide des renseignements provenant des organismes et commissions de surveillance des sociétés de téléphone au fur et à mesure que de nouveaux établissements sont constitués ou que d'anciens disparaissent ou sont fusionnés ou absorbés par les réseaux téléphoniques existants.

Élaboration de l'instrument

Les formules d'enquête ont été créées en 1971, et mise à jour en 1987, par Statistique Canada de concert avec Communications Canada et l'industrie du téléphone, représentée à ce moment-là par l'Association du téléphone du Canada. Les formules étaient basées sur des concepts techniques et comptables propres à l'industrie.

Échantillonnage

Il s'agit d'un recensement avec plan transversal.

Collecte

Il s'agit d'une enquête à participation volontaire. Les données sont obtenues directement auprès des répondants.

Les formules sont envoyées aux enquêtés en janvier de chaque année et portent sur l'année précédente. Au cours de l'enquête, on a utilisé deux formules: un questionnaire détaillé adressé aux 14 plus importants réseaux téléphoniques et un questionnaire abrégé, de deux pages, envoyé aux réseaux téléphoniques moins importants. La formule abrégée a pour but d'assortir la demande de statistiques à la capacité de répondre des petits réseaux téléphoniques. Les instructions aux enquêtés subissent des révisions constantes, et les ambiguïtés sont éclaircies en accord avec l'industrie du téléphone.

Détection des erreurs

Une fois les déclarations reçues à Statistique Canada, les données font l'objet d'une vérification.

Imputation

Étant donné que la non-réponse se limite aux très petites compagnies de téléphone, qui représentent une partie infime de l'industrie du téléphone, on ne fait aucune estimation des non-réponses. Au besoin, on procédera à des imputations dans le cas de déclarations incomplètes ou manquantes.

Estimation

Ne s'applique pas.

Évaluation de la qualité

Statistique Canada ne contrôle pas les sources de données. On estime que les données fournies par les réseaux téléphoniques concernant leurs finances et leur mode d'exploitation sont bonnes d'un point de vue comptable. De plus, elles ne sont pas vérifiées par Statistique Canada. On ne fait aucun regroupement de l'activité manufacturière de Northern Telecom Limited et des services téléphoniques de Bell Canada. Par contre, on n'a pas pris de dispositions pour annuler les effets des transactions entre des compagnies associées ou filiales avec les sociétés mères. Cela s'applique principalement à Bell Canada et la British Columbia Telephone Company, qui possèdent ou exploitent des filiales ou des compagnies associées. Le bulletin annuel sur le téléphone vise essentiellement à décrire l'activité totale de l'industrie au Canada, les chiffres ne présentant aucun double compte ni sous-évaluation.

Quand on remarque des ruptures dans les données d'enquête, on les signale au lecteur. Puisqu'il s'agit d'un recensement, on s'occupe avant tout des erreurs de réponse et de traitement. On contrôle les erreurs de réponse en vérifiant les déclarations, et en s'assurant qu'elles sont compatibles avec les précédentes et que les réponses sont données conformément aux instructions, et en corrigeant avec l'enquête les chiffres douteux. En ce qui concerne les erreurs de traitement, on vérifie attentivement les formules d'enquête, puis on compile les résultats de ces déclarations et on compare l'homogénéité des chiffres avec d'autres sources de renseignements comme l'enquête mensuelle (SDDS ID 2721) et les enquêtes antérieures.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Les données pour une industrie spécifique ou une variable peuvent être supprimées (avec une autre industrie ou variable) si le nombre d'entreprises dans la population est trop petit.

Révisions et désaisonnalisation

Les données sont révisées lorsque le répondant envoie de nouvelles informations.